

Conditions générales de vente

1. Généralités

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la commande, des conditions générales de vente énoncées et déclare les accepter sans réserves.

Le fait de passer une commande implique la consultation préalable de ces conditions générales de vente et ne nécessite pas de signature manuscrite.

Les conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment. Les photographies ou tout autre document de publicité n'entrent pas dans le champ contractuel et sont diffusés à titre purement indicatif.

2. Commandes

Pour toute commande en fabrication, il sera demandé un acompte de 25% du prix total, de même pour toute réparation supérieure à 100€.

Dans le cas d'une vente d'un instrument neuf en stock ou d'occasion, la totalité sera demandée.

SBG Lutherie se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. En cas d'expédition de la commande, la responsabilité de SBG Lutherie ne pourra en aucun cas être engagée si les informations communiquées par le client concernant les coordonnées du destinataire sont erronées ou incomplètes.

3. Livraison

Le transfert de propriété des instruments vendus ne sera effectif qu'après paiement intégral du prix. Dans le cas d'une expédition, celle-ci se fera par l'intermédiaire d'un transporteur qui sera choisi par le client et à défaut par SBG Lutherie. Les biens voyagent aux risques et périls du consommateur qui doit absolument, lors de la livraison, vérifier l'état ainsi que le bon fonctionnement de l'instrument dès sa réception. En cas de défaut d'aspect du bien ou de son emballage il est impératif de refuser la livraison.

En aucun cas la responsabilité de SBG Lutherie ne pourra être engagée si l'instrument est endommagé.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par conséquent, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à des allocations en dommages et intérêts ou à une annulation de la commande.

4. Prix

Les prix indiqués s'entendent net Toutes Taxes Comprises et hors participation aux frais d'envoi ou de livraison, qui sont à la charge exclusive du client.

Tout paiement sera effectué soit par espèces, soit par chèque, soit par virement bancaire et les commandes ne seront livrées qu'après encaissement de la totalité des sommes dues.

5. Prestations

Pour toutes les prestations de restauration, de conservation, de réparation et d'entretien, un bon de dépôt sera signé par les deux parties. Lors de la reprise de l'instrument, un bon de restitution sera également signé par les deux parties, attestant la réalisation des travaux effectués conformément au devis.

6. Garantie et assurance

Votre instrument craint les températures extrêmes et les chocs thermiques : la chaleur et le froid, la sécheresse et l'humidité excessive.

La garantie couvre les problèmes techniques de l'instrument neuf au cours de la première année et les ajustements nécessaires à son bon fonctionnement.

Les instruments d'occasion achetés à l'atelier ne sont pas couverts par la garantie mais bénéficieront de tarifs réduits pour toute réparation ou ajustement au cours de la première année.

Les pièces achetées au détail qui s'avéreront défectueuses au cours du premier mois pourront donner lieu à un échange standard.

Afin d'améliorer le suivi de vos instruments et d'augmenter leur durée de vie, veuillez suivre les instructions d'entretien qui vous seront livrées avec. Des tarifs dégressifs seront appliqués pour tout instrument révisé par l'atelier SBG Lutherie une fois par an.

Dans le cas où un instrument s'avère défaillant pendant la période de garantie et que, malgré les interventions du luthier il ressort des troubles persistants, SBG Lutherie s'engage à procéder à un échange standard de l'instrument défectueux par un instrument qui aura les mêmes caractéristiques que celui incriminé. Si aucun instrument de l'atelier n'est équivalent, l'instrument pourra être remboursé. SBG Lutherie s'engage à respecter les garanties décrites ci-dessus et à assurer un service rapide, efficace et de qualité. Nous restons toujours à votre entière disposition pour toute question d'ordre technique relative aux instruments à cordes.

7. Exclusion de garantie

Tous les problèmes pouvant survenir durant la période de garantie sont pris en charge gratuitement par SBG Lutherie, à l'exception des :

- problèmes liés à des phénomènes d'usure normale des matériels, ainsi que les qualités tonales des produits.

- dommages survenus aux revêtements de surface.

- cordes cassées, vols, pertes, accidents imprévus (comme les chutes) et les détériorations dues au mauvais entretien des instruments lors de leur utilisation.

- dommages résultant des conditions climatiques, hygrométriques, atmosphériques ou dus à des températures extrêmes.

Aucune garantie ne sera due en cas d'usage non conforme des produits, de modification ou d'intervention à titre de réparation et d'entretien par des personnes non agréées.

8. Réserve de propriété

Loi N° 80 – 335

La société SBG Lutherie se réserve la propriété exclusive des biens vendus jusqu'à paiement intégral et effectif en principal et accessoire nonobstant le transfert à l'acheteur des risques afférents aux biens acquis dès leur livraison. (Art 121.1 du 25/01/1985)

A défaut de paiement (partiel ou total) et quinze jours après une mise en demeure adressée par lettre recommandée, la vente pourra être résolue de plein droit et le matériel restitué à la société SBG Lutherie, tous frais de restitution et d'acheminement de retour du matériel à charge de l'acheteur.

En cas d'opposition à la restitution des biens impayés, une simple ordonnance de référé vaudra résolution de la vente et autorisation de reprendre les biens. Les versements effectués resteront acquis à titre de dommages et intérêts

9. Attribution juridiction

Le présent contrat est soumis au droit français. SBG Lutherie ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels, qui pourraient résulter de la mauvaise utilisation des instruments.

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer ses situations. SBG Lutherie atteste avoir souscrit une responsabilité civile auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue et s'engage à en apporter la preuve à la demande du client. En cas de litige, le client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable.

A défaut, le Tribunal de Commerce de Bordeaux est seul compétent, quels que soient les lieux de livraison et les modes de paiement acceptés.